

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 28

Artikel: Proverbes patois sur le choix d'une femme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gences surnaturelles dont on lui avait raconté des choses merveilleuses.

— Ne pleure plus, Loys, dit la fée d'une voix si suave et si douce qu'elle n'avait rien d'humain, je t'aime et veux t'aider. »

Mais pourquoi raconter cela en prose. Ecoutez M. Petit-Senn :

- Au sein de la forêt sauvage,
- Loys rêvait à son souci,
- Quand une fée au doux visage,
- En riant lui dit : Me voici !
- Je préside à ta destinée,
- Je veux la rendre fortunée,
- Et viens dresser la table ici.
- Avant le soleil de dimanche,
- Mon Loys, tu seras vainqueur ;
- Chatelet t'accordera Blanche,
- Et Blanche t'a donné son cœur ! »

Loys n'eût pas été homme s'il n'eût commencé par douter des paroles de la fée ; mais son incertitude ne fut pas longue, car il vit bientôt revenir sa protectrice portant les quatre pierres du baron.

Le lendemain, le seigneur du Chatelet, émerveillé, accordait sa fille au chevalier Loys de Bellecombe, et la fée faisait au jeune couple le plus inestimable des dons.

Celui de se trouver toujours heureux.

Marceline fut tellement enchantée de la légende de Loys, qu'elle ne voulut plus considérer la Pierre-aux-Fées que sous son jour le plus poétique. Les sacrifices humains que commandait la religion des druides répugnaient trop à son cœur pour qu'elle s'enthousiasmât de cette antiquité perdue dans la nuit des temps.

Les amours d'une jeune et riche héritière et d'un beau chevalier trop pauvre pour obtenir sa main, le désespoir de Loys attendrissant une fée, voilà ce qui devait plaire à son âme enthousiaste et lui faire regretter que ces croyances naïves ne se fussent pas perpétuées jusqu'à nos jours.

— Pourquoi ne fait-on plus de ces beaux contes ? me demandait-elle en soupirant. L'intervention des esprits supérieurs dans la vie de l'homme est-elle donc si contraire à la raison ?

Cette question me fit sourire.

— Rien ne meurt dans le domaine des idées, répondis-je ; les fées et les génies ont fait place aux esprits frappeurs.

— Et vous en concluez, madame ?

— Que peut-être il existe réellement certains rapports mal connus entre l'homme et les êtres placés plus haut que lui sur l'échelle du perfectionnement moral et intellectuel.

— Ah ! s'il en était ainsi, s'écria Marceline, comme j'évoquerais un esprit supérieur, ange, génie ou fée !

— Pour lui demander un château et de l'or, n'est-ce pas ?

— Non, madame ; pour savoir seulement pourquoi j'ai des goûts si peu conformes à ma position.

— Eh bien, ma chère enfant, en attendant votre fée, asseyons-nous quelques minutes ici ; il trop tôt pour retourner à Regny, notre dîner ne serait pas prêt.

Cela dit, nous nous arrangeâmes sur l'herbe, à l'ombre du noyer qui remplace prosaïquement l'arbre vénéré des druides.

Je tenais la main de la jeune fille dans une des miennes, et, naturellement, notre conversation continuait à rouler sur les festins et les danses nocturnes des fées, dont les gens de Regny s'entretenaient quelquefois le soir.

Bientôt je m'aperçus que je parlais seule, ma compagne luttait contre une sorte d'assoupissement qui triomphait de sa volonté. Comme Marceline s'était levée plus tôt que de coutume, je ne l'aidai point à vaincre sa somnolence, au contraire, voyant ses paupières s'appesantir de plus en plus, je cessai de parler, et quand elle fut tout à fait endormie, je lui fis un oreiller de mes genoux.

Contre mon attente, le sommeil de ma jeune amie ne fut point calme, et plus d'une fois je crus devoir la réveiller, mais au moment où j'allais le faire, son front se rassérénait tout à coup ; il me semblait même qu'elle me suppliait de la laisser finir son rêve.

Personne plus que moi ne respecte cette double vie dont le mystère touche de si près à celui de l'immortalité de l'âme ; aussi, penchée sur le visage de Marceline, — tout en chassant les mou-

ches qui conspiraient contre son repos, — je cherchais à deviner ce qu'elle voyait dans ce monde fictif qui a ses joies et ses larmes comme le nôtre.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que mes observations demeurèrent sans résultat.

Les rayons du soleil, de plus en plus chauds, tombaient perpendiculairement : il pouvait être midi. Cependant Marceline dormait toujours.

Alors mon égoïsme commença à élever la voix.

C'était l'heure pour laquelle nous avions commandé notre dîner, — suivant la coutume genevoise, — notre table devait être servie. Toutefois je n'osais réveiller la jeune fille, mais je permettais aux mouches de bourdonner à ses oreilles et de voler sur son front, pensant que leur importunité réaliserait mon vœu.

Vain espoir ! le sommeil de Marceline résista même à un baiser.

Alors je m'armai de patience, et j'attendis que ma jeune amie se réveillât naturellement.

Il pouvait être une heure quand, à la suite d'un tressaillement douloureux, Marceline rouvrit ses paupières.

— Est-ce bien vrai ? dit-elle en se relevant tout émue ; mon Dieu ! est-ce bien vrai ?

— Quoi ? lui demandai-je, surprise de son air effrayé.

(La suite prochainement).

Plusieurs individus avaient eu des difficultés avec un monsieur qui leur avait causé du chagrin ; ils se concertaient pour savoir quelles mesures ils devaient prendre à son égard.

— Savez-vous ? dit l'un ; il faut lui écrire une lettre anonyme, on la signera tous et on la fera encore sur papier timbré, et puis voilà !

Proverbes patois

sur le choix d'une femme.

Les bons partis ne te manqueront pas, dit le père à son fils, en lui laissant entrevoir un bel héritage, car comme disent les filles de Chavornay, *kan lé prommé son bein mauré, tsisan san que sei fauta de lé gruld.*

Mais il ne faut pas te marier en étourdi ; prends femme dans une famille honnête, car, dit-on à Lavaux, *dé bon pllan pllanta ta vegne, dé bouma mare prein la felle.*

Et lors même qu'elle serait laide de visage, pourvu qu'elle soit brave fille, cela ne fera point de tort à tes enfants ; car, disait la tante Judith, *puëtta tsatt' a bi menon.*

Si tu ne la prenais que parce qu'elle est belle, tu pourrais répondre à ceux qui t'en feraient compliment, comme à Château-d'OEx, *lé on bi l'ozé ke l'Agaça ; ma kan on la vei ti lé d'jeur, l'éinnouie.*

Elève tes enfants dans l'obéissance, car si tu leur mets la bride sur le col pour se conduire comme bon leur semblera, ils feront des sottises qui te coûteront cher, et l'on te dira comme à Lutry, *cor apri ton caion, l'étatse é rotta.*

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.